



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la Recherche,  
des Etudes Doctorales  
et de la Valorisation

# Avis de soutenance d'habilitation à diriger des recherches

**Madame Valérie MUTELET**

**Soutiendra publiquement son habilitation à diriger des recherches en section CNU 02 :  
DROIT PUBLIC**

**Le 10/09/2019 à 14H00**

**Université d'Artois - Faculté de Droit, Salle des actes - DOUAI**

**Sujet des travaux :** L'encadrement et l'exercice des libertés, à l'aune du respect de la dignité de la personne humaine

## Résumé

Les travaux de V. MUTELET portent sur l'exercice et l'encadrement des droits et libertés toutes sources confondues. Il est possible d'ordonner le contenu des travaux postdoctoraux autour de deux grands axes complémentaires. Le premier est celui de la tension irréductible entre « l'ordre » (volontairement présenté de façon non définie) et la liberté. Tension qui se vérifie aussi bien au niveau interne à travers l'identification des limites constitutionnelles et administratives à l'exercice des libertés (telle la notion d'ordre public qui permet d'atténuer de différentes façons la liberté d'aller et venir ou la liberté religieuse) comme au niveau de L'Espace de Liberté de Sécurité et de Justice européen (envisagé ici sous l'angle de l'articulation des droits fondamentaux et des dispositifs d'entraide judiciaire). Le deuxième axe se construit autour de la catégorisation possible de certains bénéficiaires de droits et libertés. Le droit cherchant alors soit, à prendre en compte une situation défavorable qu'il juge nécessaire d'atténuer (protection par le droit d'asile, respect de l'égalité homme/femme, lutte contre les différentes violences faites aux femmes notamment domestiques) ou, au contraire, cherchant à conforter les différences de règles entre, par exemple, les nationaux et les étrangers. Ainsi les travaux portent souvent sur les droits des étrangers, sur les dispositifs de lutte contre les violences genrées et se concentrent de plus en plus sur la protection des femmes étrangères. Les notions de respect de la dignité de la personne humaine, la prise en compte de la vulnérabilité font, dans cette perspective globale, figure de fil conducteur.

## Membres du jury

Monsieur Vincent CATTOIR-JONVILLE - Professeur, UNIVERSITÉ DE LILLE.

Madame Diane ROMAN - Professeur, UNIVERSITÉ DE TOURS.

Monsieur Emmanuel AUBIN - Professeur, UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Madame Catherine-Amélie CHASSIN - Maître de conférences HDR, UNIVERSITÉ DE CAEN.

Madame Karine PARROT-GIBERT - Professeur, UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE.

Le Vice-président Recherche,

Éric MONFLIER

Le 09/07/2019

## **SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr